

Informations de base	
2015/2823(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Critères permettant d'établir le niveau des corrections financières et d'appliquer des corrections financières forfaitaires Complétant 2011/0380(COD) Subject 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
21/08/2015	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
25/08/2015	Publication du document de base non-législatif	C(2015)04833	
07/09/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2823(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2011/0380(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/8/04269

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2015)04833	25/08/2015	

